



Groupement des Professionnels
de la Peinture et de la Finition

Tél. : 01 40 55 12 00
Web : www.gppf.fr

Éclat

La lettre d'information • n° 45 •

avril/mai 2012

EDITO

L'entreprise, un prestataire partenaire ?

Votre projet doit être une réussite ? Alors, pourquoi ne pas s'appuyer sur les entreprises chargées de l'exécution des travaux pour atteindre cet objectif ?

Malheureusement, aujourd'hui, sur de trop nombreux chantiers, l'entrepreneur est considéré comme un prestataire, corvéable à merci, et non comme un partenaire qui peut aider son client à mener à bien son projet. On lui impose des préconisations techniques sans tenir compte de son avis d'homme de l'art. On n'analyse pas son offre mais uniquement son prix. On le contraint dans des délais d'exécution déraisonnables au détriment de la qualité de sa prestation. Pourquoi soumettre l'entreprise à toutes ces contraintes alors qu'elle pourrait au contraire être partenaire de son client pour la réussite de son chantier ?

Le professionnel responsable sait écouter son client et lui apporter des conseils pour réaliser les meilleurs choix techniques et esthétiques. Sa principale préoccupation, c'est de mettre tout son savoir-faire et le professionnalisme de ses équipes au service de son client, afin de répondre à ses besoins. Alors oui, l'entreprise doit être considérée comme un prestataire partenaire de la réussite de vos projets !



© J. Polak, Natacha Janski

De nouveaux enjeux pour la couleur en architecture

De subtiles mais profondes mutations sont en cours de développement à travers le monde de la couleur, et dans l'univers des hommes. Prenons quelques exemples emblématiques, et tentons d'en tirer des enseignements.

Un exemple indien

À la mi-février, Madame Mamata Banerjee, premier ministre du Bengale occidental, déclarait avec la plus grande solennité, vouloir que Calcutta, la capitale de cet état indien, corresponde à la devise gouvernementale : "Le ciel est la limite". En d'autres termes, que toutes les infrastructures

de la ville (3^e ville d'Inde avec près de 14 millions d'habitants), présentent des tonalités en concordance avec les couleurs du ciel, soit bleu et blanc ! Il peut paraître d'emblée étonnant qu'une décision de cette nature soit prise à ce niveau de responsabilité politique. Ce sentiment d'allier une proposition poétique et esthétique à un décret

gouvernemental, n'est pas courant dans nos modes de penser et notre mode de raisonnement privilégiant les dimensions rationnelles. Néanmoins, en cette période de mondialisation des intérêts de toutes natures, les questions de l'identité, de la communication de cette identité, de la promotion des valeurs majeures d'un organisme, d'une



entreprise, d'une communauté, deviennent cruciales. M^{me} Banerjee l'a bien compris, en prenant l'exemple de la ville de Jaipur, au Rajasthan, dont la notoriété internationale réside en partie sur la tonalité spécifique de son architecture traditionnelle. L'inspiration et l'exemple de la "Pink City", cette "Toulouse indienne", dont la coloration se trouve largement ancrée dans les matériaux de construction immémoriaux des bâtiments de la ville ancienne, fournit une image particulièrement homogène, structurée, unitaire, sereine et paisible opposée au chaos apparent de la mégapole bengali. La compréhension que des valeurs culturelles, sensibles, peuvent participer de la réputation d'une organisation est prise en compte ; en effet, l'histoire de l'esthétique urbaine de Jaipur montre que son ordonnancement monochromatique ne date que de 1876, et qu'auparavant, la capitale du Rajasthan présentait également un aspect chaotique à ses visiteurs.

Un exemple brésilien

Les grands projets mobilisent toujours des énergies humaines colossales, tant au niveau intellectuel par la motivation qu'ils engendrent, que par les capacités d'innovation qu'ils abreuvent, ou par la créativité qu'ils inspirent. C'est le cas avec les Jeux Olympiques. Les prochains, en 2016, seront organisés à Rio de Janeiro. Depuis que



© Fotolia, Brad Pict



© Fotolia, Steve Kim

l'attribution leur a été confirmée fin 2009, les Brésiliens se mobilisent avec le débordement d'enthousiasme qu'on leur reconnaît ! L'un des projets les plus ambitieux concentre sur les favelas, ces zones d'hyperdensité urbaine à la périphérie du centre de

la mégapole, les intérêts les plus divers. Reconquérir la sécurité, ordonnancer les flux, administrer et scolariser une population en croissance exponentielle, revaloriser l'image de la cité, etc. Tels sont schématiquement les enjeux du projet urbain à



© Fotolia, snapitude

réussir avant l'échéance. La dynamique esthétique y est investie d'un rôle moteur. Des préfigurations d'interventions artistiques, avec la participation active des habitants, la conduite d'artistes plasticiens, la contribution matérielle et économique de fabricants internationaux de peinture, sont dès à présent engagées. Ici encore, la couleur et son rôle unifiant, fédérateur et mobilisateur, est largement sollicitée, et plébiscitée !

Les nouveaux vecteurs

Depuis une décennie, nous assistons à un déplacement des vecteurs chromatiques. Si pour bon nombre de nos contemporains, le support matériel privilégié auquel il est fait allusion immédiatement lorsque l'on évoque la question de la couleur demeure le support pictural, dans les faits, et progressivement dans les esprits, ce registre, auparavant "monopolistique", se retrouve concurrencé par celui de l'éclairage architectural en particulier. Les nettes évolutions technologiques de la fin du XX^e siècle en matière de conception et de production des sources de lumière artificielle — nous évoquons-là la nouvelle génération de Leds — se sont traduites dans les usages et les prescriptions par ce qui est qualifié d'"éclairage dynamique". En d'autres termes, la fonction lumière dans un projet de construction ou de réhabili-

tation ne se cantonne plus uniquement à celle, restreinte mais essentielle, de l'éclairage, de la substitution de la lumière naturelle par de la lumière artificielle, mais la composante esthétique et identitaire s'en est trouvée renforcée. Et c'est à ce titre que la chromaticité, cette nature polymorphe de la couleur, antérieurement supportée par les matériaux, est partagée avec la lumière colorée, plus virtuelle, plus mobile, plus cinétique. Les deux formes sont-elles compatibles ? Bien évidemment, et de multiples exemples le démontrent. Cependant, la plus grande expression visuelle de la lumière colorée



© Fotolia, Openlens



© Fotolia, Openlens

demeure celle où elle est reflétée par des matériaux blancs, immaculés, ou de coloration neutralisée. C'est là où se déroulent des enjeux esthétiques majeurs, une forme de tension entre la couleur lumière, actuelle, mobile,

dynamique, expressive, spectaculaire, modulable à l'infini, et la couleur matière, plus traditionnelle, statique, subtile, contrainte.

Ne voyons pas là un "bras de fer" entre deux sensibilités distinctes et concurrentielles. Mais deux façons d'exprimer notre rapport à la temporalité, au facteur temps qui est l'un des paramètres essentiels de la conception sociale à la chromaticité. La sensibilité de type occidental s'inscrit dans la durée, dans une dimension pérenne, dans un projet sur le long terme (même s'il est à l'échelle de la décennale) : une couleur, sous-entendue matérielle, picturale, se doit de résister

aux épreuves du temps, aux altérations et décolorations so-laires, doit respecter les contraintes des cahiers des charges techniques et autres normes réglementaires. Les sensibilités de type "non-occidentale" (songeons à l'Asie en son ensemble, à l'Orient en général, à l'Amérique latine, mais aussi à l'Afrique), aspirent et cultivent des principes de variabilité chromatique sans qu'ils soient considérés comme dévalorisés. Elles sont attentives à des aspects fugaces, fugitifs, mutants, marqués par le temps présent, et empreints de significations symboliques traditionnellement ancrées dans les pensées. Le recours au



© Fotolia, Pixelbliss

sikkens
DECOR CENTER

31 magasins en Ile-de-France, 1^{er} réseau parisien de PEINTURE - DÉCORATION

PCD

Pour toute information
01 30 68 37 80

SIKKENS DECOR CENTER 01 30 68 37 80

unikalo
PEINTURES BÂTIMENT

& Recherche Développement De peintures bâtiment Pour les générations futures

www.unikalo.com

plaisir, à des facteurs émotionnels immédiats est sollicité, alors qu'à l'inverse, la sécurisation, la rationalité, la gestion de la maintenance revendiquent une certaine prudence, une attitude consensuelle, la culture du "bon goût" éloignant l'audace comme autant de risques conflictuels latents.

Les sensibilités sociales évoluent aussi, se mêlent, découvrent des solutions esthétiques alternatives. Certaines cultures considérées comme exotiques sont inspirées par les coutumes occidentales, et à l'inverse, les traditions européennes et nord-américaines s'intéressent aux traditions méconnues, se les approprient, en constituent de nouveaux référentiels : combien de gammes dans les nuanciers picturaux revendiquent des ambiances de natures exogènes, de factures vaguement orientalistes (songeons à la vague du tadelack et de ses tonalités typiques), australes (avec les extensions subtiles des gammes de blancs colorés), ou des signatures nationales (les formules picturales étrangères importées, i.e. le style "anglais", le style "italien", le style "indien", etc.).

Le deuxième support majeur alternatif à la peinture en matière de coloration, provient du secteur des produits verriers, par les verres de façade monochromes ou polychromes. Leurs propriétés thermiques, mais également esthétiques, déplacent



© Fotolia, Ekeneze

© Fotolia, Ekeneze

la problématique de la coloration des espaces de travail (c'est dans le secteur du tertiaire qu'ils sont actuellement largement exploités) des parois intérieures aux épidermes extérieurs. En filtrant la luminosité naturelle vers l'intérieur des bureaux et en offrant une volumétrie, une "épaisseur" à la couleur, les verres colorés se distinguent de ce que la peinture ne peut engendrer que de très subtil pour être ordinairement perçu.

La différenciation par les savoirs faire

Ces nouveaux enjeux ne sont pas que ceux d'une nature esthétique qui viendrait à être

greffée sur des compétences techniques acquises. La technicité des entreprises est bien réelle et là n'est pas le lieu de l'effort sur lequel s'engager, car elle est en son ensemble bien identifiée et recon nue. Ce qui est attendu de la part des donneurs d'ordre se situe également dans le registre du sensible. Initier des démarches qualitatives en matière de coloration de l'habitat, développer des stratégies d'esthétiques urbaines, reconsidérer les normes d'ergonomie visuelle appliquées au tertiaire devenues progressivement obsolètes, préserver et développer les techniques de peinture déco-

orative traditionnelles et en créer de nouvelles, changer de regard, de méthodes, de matériaux, de comportement, faire évoluer les mentalités des acteurs et des décideurs, tels sont certains des enjeux d'un futur et ambitieux chantier !

Ce qui pourrait être considéré comme étant une succession d'anecdotes n'est pas à négliger : ce n'est pas un épi-phénomène ! Car les enjeux de la couleur changent d'échelle à l'instar des grandes et profondes mutations de ces dernières décennies ; des actions et des initiatives sont dès à présent engagées dans de nombreux pays. Sauf en France ! Si les entreprises n'en ont pas conscience, elles contribueront, de par leur immobilisme, à accroître en profondeur, les sentiments et impressions de déculturation et de désintérêt de nos concitoyens pour leur environnement ordinaire, qu'il soit privatif ou collectif, lieu primordial de tout épanouissement individuel. Et là, la corporation des métiers de la peinture/ finition a un rôle primordial à jouer !

Philippe FAGOT

Consultant en management de la couleur / Culture d'entreprise

Chargé des modules de formation à la couleur (initiation et perfectionnement) à l'Ipedec.

Des conditions d'accueil décentes pour les ouvriers sur un chantier

Indépendamment des aspects réglementaires, il est de l'intérêt du maître d'ouvrage de favoriser la mise à disposition d'éléments assurant le bien-être des ouvriers sur leur lieu de travail. Assurer un bon accueil des ouvriers, c'est les mettre dans des conditions favorables pour réaliser au mieux leur travail.

La réglementation en la matière résulte du code du travail, les caractéristiques des installations d'accueil dépendant de la durée du chantier selon qu'elle est inférieure ou supérieure ou égale à 4 mois.

Des installations sanitaires obligatoires

Quelle que soit la taille du chantier, les moyens d'assurer la propreté individuelle doivent être mis à la disposition des ouvriers : vestiaires, lavabo, WC, le cas échéant douche pour les travaux

insalubres et salissants. De l'eau courante à température réglable, c'est-à-dire chauffée doit être disponible, ainsi que des moyens de séchage ou d'essuyage appropriés, entretenus et changés chaque fois que nécessaire.

Ce local doit être salubre, convenablement aéré et éclairé, et suffisamment chauffé pendant la saison froide. S'installer dans une cave poussiéreuse et humide, ne fermant pas à clef n'est pas conforme à la règle. Il doit être tenu en état constant de propreté et nettoyé au moins une fois par jour. Il est interdit d'y entreposer des produits ou matériels dangereux ou salissants, ainsi que des matériaux.

Lorsqu'il n'est pas possible de trouver un local sur le chantier lui-même, on peut avoir recours à des véhicules de chantier spécialement aménagés à cet effet.

Des installations à prévoir pour les repas

Lorsque les travailleurs sont amenés à prendre leurs repas sur le chantier ou si le chantier est trop éloigné de restaurants ou cantines où ils pourraient se rendre, la mise à disposition d'un coin repas est obligatoire. Le local doit être éclairé, chauffé, équipé de tables et de chaises en nombre suffisant. Il doit disposer d'au moins un appareil permettant le réchauffage ou la cuisson des aliments, d'un garde-manger destiné à protéger les aliments et d'un moyen de conservation ou de réfrigération des aliments. Ce local doit être tenu en parfait état de propreté, il doit être nettoyé au moins une fois par jour.

De l'eau potable et fraîche pour la boisson doit être mise à disposition en quantité

suffisante, à raison de 3 litres par jour et par personne.

Des dépenses à inclure dans le marché

Le respect de l'ensemble de ces obligations est de la responsabilité de l'employeur. Dans la pratique, soit le chantier comporte des locaux pouvant être utilisés en base de vie, soit il est possible de louer des équipements mobiles normés dont le prix est parfaitement identifié, et ces dépenses sont en général incluses dans le marché.

Dans les chantiers soumis à coordination SPS, l'organisation de la mise en commun des installations de chantier figure dans les missions du coordonnateur, et leurs coûts sont en général clairement identifiés dans le marché.

Dans tous les cas, la situation doit être claire au moment de la consultation.

Carénia Alliage
Enduit acrylique à base d'oxyde de zinc et de pigments métalliques



Solymeur
www.solymeur.com

Tel : 04 90 11 87 00 • Fax : 04 90 11 87 01

ROULOR
Professionnel
Fabricant d'outils pour le peintre



NEUFOLI GROUP
1980, quartier Fontvieille - A.N. 1
84100 ORANGE
Tél. : 04 90 11 87 00
Fax : 04 90 11 87 01

Un nouveau look pour le

Le musée national de la céramique de Sèvres s'offre un lifting en débutant par une première tranche particulièrement réussie.

Indépendants depuis de nombreuses années, le musée national de la céramique et la manufacture de Sèvres ont été regroupés en octobre 2010 au sein d'un Etablissement Public Administratif, dénommé Sèvres - Cité de la Céramique. Ce regroupement marque alors le début d'une réflexion pour redynamiser la fréquentation du lieu. En effet, le musée souffre de la proximité de Paris et de la concurrence de ses nombreux musées et espaces d'exposition. De plus, les aménagements de l'établissement dataient des années 1970, autant dire qu'ils n'étaient plus tout à fait adaptés aux visiteurs d'aujourd'hui. Les installations générales étaient vétustes, et les présentations des collections souffraient de ces aspects vieillots, qui ne permettaient plus leur mise en valeur.

A l'analyse de ces constats, il est décidé de réaliser des travaux de rénovation, qui visent à dépoussiérer le musée, à le moderniser, en vue d'attirer de nouveaux visiteurs ainsi que de nouveaux moyens par le développement du mécénat. Afin d'atteindre ces objectifs, il a été fait appel à un architecte muséographe, et comme il s'agit d'un site classé, l'intervention complémentaire de l'architecte en chef des monuments historiques fut nécessaire.

Mais comme les moyens financiers étaient limités, il a été convenu de procéder par étape. C'est ainsi que l'aile nord du rez de chaussée a été la première à bénéficier d'un "relooking". L'architecte muséographe, Didier Blin, en relation étroite avec Thierry Rousseau, responsable du service des travaux de la Cité de la Céramique, a mené un travail précis pour redonner éclat à ces premières salles des collections nationales, avec un traitement de la lumière et des couleurs, une remise aux normes notamment électriques et la réfection des vitrines. Le projet muséographique a été conduit en proche collaboration entre l'architecte muséographe et le conservateur en chef et directeur du département du patrimoine et des collections, Eric Moinet, qui, de son côté, a complètement repensé le parcours muséographique de cette section du musée, sous la coordination de Laurence Tilliard, conservatrice du patrimoine.

Le parti-pris des aménagements

Ce projet d'aménagement des salles du rez de chaussée de l'aile nord a été pensé comme une étape qui pourra servir de test et de réflexion à une rénovation complète du musée.

L'objectif principal qui a guidé les intervenants dans ce projet consistait à redonner une identité d'ensemble aux salles et au parcours, brouillée après des inter-



La rénovation du mobilier d'exposition

Les travaux ont débuté par la démolition des équipements de la première salle, assemblages de vitrines fixes sur un voile béton. En remplacement, dans cet espace qualifié d'introduction à la visite, une îlot central a été construit, au sein de duquel ont été intégrés deux dispositifs multimédia, qui participent à la modernité du lieu. Ils permettent aux visiteurs d'accéder aux informations essentielles à la lecture et à la compréhension de la céramique à travers l'histoire, la géographie et la technique.

Les vitrines des différentes salles ont été rénovées. A l'origine, ces éléments de mobiliers étaient de différentes hauteurs, certaines trop hautes, d'autre trop basses. Comme il n'était pas possible de toutes les remplacer, il a fallu réfléchir à une solution pour homogénéiser l'ensemble tout en permettant de conserver l'existant. Il a donc été convenu de les habiller, soit en partie basse, soit en partie

ventions anciennes ponctuelles à différentes périodes durant les années 70 et 80, sans toutefois envisager, à ce stade, une rénovation en profondeur.

Le second paramètre essentiel a consisté à définir une gamme chromatique qui recrée un environnement visuel valorisant les objets, modernisant l'espace et se déclinant graduellement au fil des salles.

Enfin, pour l'ensemble de l'intervention, l'intégration de la nouvelle approche didactique définie par l'équipe de conservation, a constitué un autre élément déterminant, dès le lancement du projet.

Musée de Sèvres



haute, à l'aide de panneaux de médiums fixés sur l'ossature bois des vitrines existantes. Cette astuce a permis d'avoir une présentation identique de toutes les vitrines, donnant ainsi une belle harmonie d'ensemble.

Les choix des couleurs

Ils ont été réalisés par l'architecte muséographe, en lien avec les conservateurs du musée. En effet, afin de créer une harmonie entre la couleur de chaque salle et les pièces de collection présentées, il a été nécessaire de définir en amont la répartition des objets. L'analyse des couleurs dominantes des principales pièces de

collection exposées a ainsi guidé le choix du ton des murs et des vitrines de chaque espace, traité chacun dans une seule teinte.

Par ailleurs, l'architecte a travaillé avec l'objectif de mettre en place une gamme chromatique globale, qui crée une harmonie d'ensemble, à la fois moderne et dynamique, tout en favorisant la différenciation des différentes zones géographiques et culturelles. Dans cet esprit, le choix s'est porté sur les couleurs Brun Cantal, Vert Amande, Bleu Stromboli, Beige Cashemire, Blanc Pralou, Gris Dorade et Brun Castille.



Les travaux de finition

Il s'agissait d'obtenir une prestation haut de gamme, avec une finition très soignée, aussi bien sur les murs, que sur les panneaux d'habillage des vitrines et l'ilôt central de la première salle. En effet, l'architecte muséographe souhaitait un rendu très tendu, à l'identique d'une peinture réalisée en projection. De plus, nombre de ces surfaces étant destinées à recevoir de la signalétique, il était essentiel que le résultat final soit parfait. Cet objectif a donc impliqué des travaux importants de préparation, réparation, enduisage et ponçage, afin de pouvoir réaliser les peintures sur des supports de qualité.

En outre, avant la réalisation de chaque pièce, l'entreprise a réalisé plusieurs essais de teintes, deux à trois par espace, sur des panneaux d'1 m², pour que l'architecte

muséographe et le client puissent se rendre compte de l'effet obtenu et valider leurs choix de coloris.

En conclusion

Malgré les délais très courts de réalisation, imposés par la date du vernissage, ce chantier s'est déroulé dans un vrai climat de partenariat. En ce qui concerne l'entreprise de finition, elle n'a pas hésité à être réactive aux demandes de son client, notamment lorsque, dans une salle, il a changé son choix de teinte après la réalisation de la première couche de peinture ! Elle a su également tenir les délais imposés en acceptant de faire intervenir ses équipes le samedi.

Le résultat de ce lifting, c'est une métamorphose complète des espaces, un nouveau lieu à découvrir ou à redécouvrir.

- Maître d'ouvrage •
Etablissement Public - Sèvres
Cité de la Céramique
Sèvres (92)
- Architecte Muséographe •
Didier Blin - Paris 2^{ème}

**Peinture (rénovation, neuf)
Ravalement - Maçonnerie
Isolation thermique - Revêtement
Peinture industrielle - Sol**

lfp
Interim

Contactez M. Jean-Marie Omer,
7 jours sur 7 au 06 80 18 27 65

147, Boulevard Magenta 75010 Paris Tel : 01 42 80 65 68 Fax : 01 42 80 26 90

CEDAP **JEFCSYLO** **La Pierre Fertile**

Les partenaires des entrepreneurs.
Spécialiste du traitement des
façades depuis plus de 20 ans.

80, Av. J. Jaurès 81, rue de Landy 88, Av. des Galvannes
94031 Ivry sur Seine 93000 Aubervilliers 93000 Nanterre
Tel : 01 49 95 82 82 Tel : 01 48 11 37 37 Tel : 01 47 54 81 03
Fax : 01 49 95 02 81 Fax : 01 48 34 40 64 Fax : 01 47 24 46 10



Salon Surfaces et Matières

Surfaces et Matières, le salon des professionnels de la finition se tiendra du 14 au 16 novembre 2012 à la Grande Halle de la Villette à Paris. Rendez-vous majeur de la fin d'année 2012, cet évènement regroupera en un même lieu tous les fournisseurs et prestataires de services des entreprises intervenant sur le secteur de la finition.

De la préparation du support aux revêtements de surfaces, du matériel à l'outillage en passant par les EPI, les banques, assurances et autres services, tous seront présents pour permettre aux visiteurs de découvrir l'actualité du secteur, les innovations technologiques, tant au niveau des produits que des techniques.

Surfaces et Matières, un évènement à ne pas manquer, les 14, 15 et 16 novembre 2012

Contact : Evelyne Barlerin
01 40 55 12 00
barlerine@gppf.ffbatiment.fr

La FFB et la FNAIM s'engagent sur l'accessibilité

A l'occasion du Congrès de la FNAIM les 5 et 6 décembre, la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) ont signé une convention de partenariat avec pour objectif de participer activement à la mise aux normes des ERP et à l'adaptation des logements au bénéfice des personnes vieillissantes ou à mobilité réduite afin de permettre l'accès à tout pour tous et en sécurité notamment dans son habitation.

Dans ce contexte, les deux partenaires conviennent de :

- participer conjointement à des actions ou manifestations dont l'objectif est de valoriser cette convention et encourager l'organisation de rencontres locales de sensibilisation et d'information sur les enjeux de l'accessibilité et de la sécurité incendie des bâtiments ;
- accompagner leurs adhérents respectifs dans l'appropriation de solutions techniques performantes en application de la réglementation en vigueur ;
- informer leurs adhérents respectifs sur le sens des différents signes de qualité existants, au titre desquels "Les Pros de l'accessibilité®" ;
- réfléchir conjointement aux formations et aux outils pouvant permettre à leurs adhérents respectifs d'atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement ;
- réfléchir et faire éventuellement des propositions aux pouvoirs publics sur l'utilisation et l'évolution des outils économiques existants ou la création de nouveaux dispositifs.

Qu'est-ce qu'une étude préalable ?



L'étude préalable est définie dans l'annexe normative A de la norme AFNOR NFP 84-404 (référence DTU 42.1 de 2007).

Elle fixe les conditions de conservation ou de décapage des anciens revêtements sur une façade lorsqu'on envisage d'appliquer un revêtement d'imperméabilité à base de polymères.

Les essais pratiqués au cours de cette étude visent à apprécier d'une part l'adhérence résiduelle du revêtement existant et d'autre part sa susceptibilité à l'eau.

L'étude préalable peut aboutir à des résultats imposant des travaux préparatoires différenciés d'une façade à l'autre ou d'un immeuble à l'autre.

Dans quels cas, doit-elle être réalisée ?



L'étude préalable est imposée à partir d'une surface minimale à traiter de 500 m².

Le tableau ci-après résume les conditions d'intervention sur le revêtement.

Epaisseur du revêtement en place	Classe du nouveau revêtement			
	l1	l2	l3	l4
Inférieure à 300 microns/m	Etude préalable	Etude préalable	Etude préalable	Etude préalable
Supérieure à 300 microns/m	Etude préalable	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire

Il faut noter que si l'étude préalable n'est pas réalisée, le maître d'œuvre et les entreprises consultées prévoient obligatoirement le décapage des anciens fonds.

Qui doit la réaliser ?



L'étude préalable doit être déclenchée par le maître d'ouvrage.

Elle doit être exécutée par un organisme indépendant au chantier, c'est-à-dire, ni le maître d'œuvre, ni le bureau d'études, ni le contrôleur technique du chantier, ni le fournisseur de produits d'imperméabilité, ni l'entrepreneur.

Et si l'étude préalable n'est pas réalisée ?



Aujourd'hui, le maître d'ouvrage qui ne respecte pas les obligations de l'étude préalable risque de n'être couvert par aucune assurance en cas de sinistre.



ECLAT

Editeur :
Club partenaires du GPPF,
10 rue du Débarcadère - 75017 Paris
Tél. : 01 40 55 12 00
E-mail : couleur@gppf.ffbatiment.fr
Web : www.gppf.fr

Directeur de la publication :
Olivier de Mourgues

Comité de rédaction :
Commission Communication du GPPF

Conception et réalisation :
Claude Viénot

Impression :
Imprimerie Montligeon

Dépôt légal :
Avril/Mai 2012

